

Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy

**Conseil de Communauté de communes**

**Extrait du registre des délibérations**

**Séance du 13 juin 2023**

Conseillers en exercice : 38  
Conseillers titulaires présents : 28  
Pouvoirs : 10  
Votants : 38

Date de convocation : 5 juin 2023  
Date d'affichage : 6 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, en application des articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle Horizon d'Ozoir-la-Ferrière, sous la Présidence de Monsieur Jean-François Oneto, Président.

Monsieur le Président passe la parole à Madame Christelle Gomes, responsable du secrétariat général de la communauté de communes qui procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

**Etaient présents :**

Monsieur ONETO Jean-François, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul, Madame FONTBONNE Anne-Laure, Monsieur DEBACKER Jean-Claude, Madame FLECK Christine, Madame GAIR Laurence, Madame BARNET Suzanne, Madame MELEARD Josyane, Monsieur GHOZLAND Cyril, Madame BOURLON Chantal, Monsieur SALMON Patrick, Madame MORELLI Marie-Laure, Monsieur MARCOUX Frédéric, Monsieur BARIANT Jean-Pierre, Monsieur BENSAT Malek, Monsieur WITTMAYER Bruno, Madame PALOMARES Aline, Madame COURTYTERA Véronique, Monsieur GREEN Alain, Madame LONY Eva, Monsieur KHALOUA Madani, Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie, Madame LENOIR Isabelle, Monsieur GIOVANNONI Patrick, Madame CAPIROSSI Pascale, Madame ROUEN Dominique, Monsieur DOARE Louis-Jean

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur PAPIN Michel à Monsieur DOARE Louis-Jean  
Monsieur MONGIN Claude à Madame SPRUTTA-BOURGES Nathalie  
Monsieur SCHMIT Benoît à Monsieur GAUTIER Laurent  
Madame CADART Anne-Marie à Madame BOURLON Chantal  
Monsieur VORDONIS Patrick à Monsieur SALMON Patrick  
Madame BOURGUIGNON Valérie à Monsieur BARIANT Jean-Pierre  
Monsieur BAKKER Hubert à Madame LONY Eva  
Madame BADOZ-GRIFFOND Yvonne à Monsieur GARCIA ROBIN Jean-Paul  
Monsieur BENOIT Dominique à Madame LENOIR Isabelle  
Madame CHABANON-DEGUELLE Sophie à Madame ROUEN Dominique

Le Conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Christine Fleck, secrétaire de séance.

**Département de Seine-et-Marne - Arrondissement de Torcy**

**DELIBERATION N°028/2023**

**OBJET : CRÉATION DE DEUX POSTES DE CATÉGORIE C ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Le Conseil communautaire,**

**Entendu** le rapport de Madame Josyane Méléard, vice-présidente en charge de l'administration générale, relatif à la création d'un poste de catégorie C et à la modification du tableau des effectifs ;

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

**Vu** la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

**Vu** le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

**Vu** les décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires des différentes catégories de la fonction publique territoriale ;

**Vu** les décrets fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2009 n°179 du 24 novembre 2009 portant création de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre les communes de Férolles-Attilly, Gretz-Armainvilliers, Lésigny et Ozoir-la-Ferrière ;

**Vu** l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2012 n°128 en date du 31 octobre 2012 portant extension du périmètre de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts à la commune de Tournan-en-Brie ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2018/DRCL/BLI3737 en date du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts ;

**Vu** le tableau des emplois au 18 octobre 2022 adopté par délibération n°048/2022 du Conseil communautaire en date du 18 octobre 2022 dans lequel les postes de catégorie C sont tous pourvus ;

**Considérant** la nécessité de recruter un agent pour développer le pôle des ressources humaines et accompagner les carrières des agents et que l'agent recruté par voie de mutation est actuellement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe en catégorie C et arrivera le 17 juillet 2023 ;

**Considérant** la nécessité de renforcer l'équipe du dispositif France Services pour répondre aux missions d'accompagnement aux habitants ;

**Considérant** l'avis favorable à l'unanimité du Bureau communautaire en date du 30 mai 2023 ;

Considérant l'avis favorable à l'unanimité des membres de la commission administration générale en date du 1<sup>er</sup> juin 2023 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, et à l'unanimité,

- Autorise la création de deux postes dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (catégorie C, filière administrative, à temps complet) mentionné ci-dessus ;
- Dit que le tableau des effectifs est modifié en conséquence comme suit :

	Cadre d'emplois	Grades	Nombre de postes existants	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes vacants	Nombre de postes créés
<b>Emplois permanents</b>						
<b>Filière administrative</b>	Attaché	Attaché, attaché principal	9	6	3	0
	Rédacteur	Rédacteur, rédacteur principal 2e classe, rédacteur principal 1e classe	4	3	1	0
	Adjoint administratif	Adjoint Administratif, adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe, adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	9	7	2	2
<b>Total filière administrative</b>			<b>22</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
<b>Filière technique</b>	Ingénieur	Ingénieur, ingénieur principal 1e classe, ingénieur principal 2e classe	1	1	0	0
	Technicien	Technicien, technicien principal 2 <sup>e</sup> classe, technicien principal de 1e classe	3	1	2	0
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	1	0	1	0
	Adjoint technique	Adjoint technique, adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe, adjoint technique principal 1e classe	6	4	2	0
<b>Total filière technique</b>			<b>11</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>Emploi non permanent</b>						
<b>Filière technique</b>	Ingénieur	Ingénieur, ingénieur principal 1e classe, ingénieur principal 2e classe	1	0	1	0
<b>Total emploi non permanent</b>			<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Total CCPB</b>			<b>34</b>	<b>22</b>	<b>12</b>	<b>2</b>

- Dit que les crédits sont inscrits sur le budget primitif 2023 (chapitre 012).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Ozoir-la-Ferrière, le 13 juin 2023

Le Président,  
Jean-François Oneto



La secrétaire de séance,  
Christine Fleck

